

Retard scolaire

Lorry Coughlin, Toni Esposito, Lise Milne et Nico Trocmé

Les enfants victimes de mauvais traitements et ceux qui présentent des troubles de comportement graves sont très susceptibles d'accuser un retard du développement, cognitif ou scolaire. Pour aider ces jeunes, il faut veiller non seulement à assurer leur sécurité physique, mais aussi à leur donner l'occasion de développer et de réaliser leur plein potentiel. Leur rendement scolaire est un bon indicateur de leur fonctionnement cognitif et un indicateur clé de leur bien-être global.

À l'instigation des Centres Batshaw, Lorry Coughlin et Ted Larivière ont rencontré des membres des services informatiques des commissions scolaires Lester-B.-Pearson (CSLBP) et English-Montréal (CSEM), en 2004, et ont convenu d'une méthode d'échange de données précises sur leur clientèle commune. À ce que nous sachions, les Centres Batshaw sont le seul centre jeunesse à tenir de telles statistiques avec les commissions scolaires. Nous espérons pouvoir élargir cette collaboration dans l'avenir et explorer d'autres aspects de l'expérience scolaire de nos usagers¹.

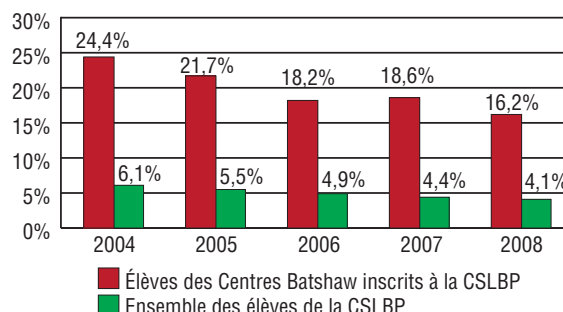
ÉVALUATION DU RETARD SCOLAIRE DES USAGERS DES CENTRES DE LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE BATSHAW (CENTRES BATSHAW)

En consultation avec le groupe de référence des Centres Batshaw sur les indicateurs de résultats, la mesure du retard scolaire a été élaborée en vue de faire rapport sur la proportion des jeunes des Centres Batshaw qui accusent au moins un (1) an de retard sur le niveau scolaire correspondant à leur âge par rapport à l'ensemble des élèves qui fréquentent une école de la CSLBP. Bien que nous ayons reçu certaines données de la CSEM, elles ne sont pas complètes. Par conséquent, nous examinerons uniquement les données comparatives avec la CSLBP. Nous nous pencherons sur le retard scolaire de nos usagers fréquentant la CSEM dans une prochaine édition du bulletin.

Le ratio âge-niveau scolaire est un indicateur brut du retard scolaire, puisqu'il ne tient pas compte des jeunes qui montent de classe même s'ils fonctionnent en deçà de leur niveau scolaire, ni des jeunes inscrits à des programmes alternatifs. Cependant, bien qu'il sous-estime les difficultés d'apprentissage que les jeunes éprouvent, ce ratio constitue un point de départ utile pour mettre l'accent sur les politiques et les programmes axés sur ce groupe.

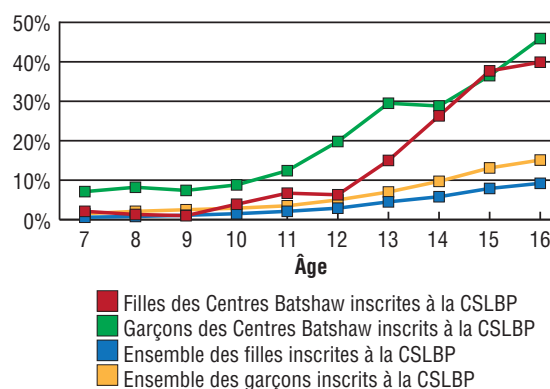
L'évaluation du retard scolaire a été réalisée à partir des données fournies sur l'école fréquentée, le niveau scolaire et l'âge concernant les usagers des Centres Batshaw (groupe d'âges de 7 à 16 ans) inscrits à la CSLBP au 30 septembre de chaque année au cours de la période de 2004 à 2008. Aux fins de comparaison, les données de même nature touchant l'ensemble des élèves de la CSLBP ont également été utilisées. Toutes les données ont été anonymisées.

Taux de retard scolaire
Proportion des jeunes accusant au moins un an de retard par rapport au niveau scolaire correspondant à leur âge (2004-2008)



Les résultats révèlent qu'en moyenne, pendant la période de 2004 à 2008, une proportion de 19,8% des jeunes des Centres Batshaw accuse au moins un an de retard par rapport au niveau scolaire correspondant à leur âge, comparativement à une moyenne de 5% en ce qui concerne l'ensemble des élèves de la CSLBP. Le taux semble diminuer au fil du temps à la fois à l'égard des usagers des Centres Batshaw inscrits à la CSLBP et de l'ensemble des élèves de la CSLBP. Cependant, il faudrait effectuer une analyse plus approfondie des données avant de conclure à une réelle diminution et d'en comprendre les causes.

Retard scolaire selon l'âge et le sexe
Toutes années confondues (2004-2008)



Tel qu'il est illustré dans le graphique n° 2, il ressort d'une analyse par sexe et par âge que les garçons des Centres Batshaw sont plus susceptibles d'avoir un retard scolaire que les filles. Cela dit, à la fois les usagers et les usagères des Centres Batshaw ont plus de risque d'accuser

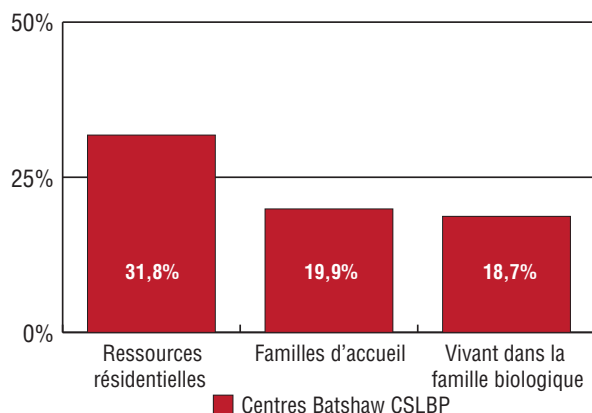
¹ N.D.T. Le masculin est utilisé comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Retard scolaire

(suite de la page 1)

un retard scolaire d'au moins un an par rapport à l'ensemble des élèves fréquentant une école de la CSLBP. Les résultats indiquent également que les garçons risquent davantage d'accuser un retard dès le début de leur formation scolaire; le taux de retard chez les filles augmente dans le groupe d'âge du secondaire.

Retard scolaire selon le genre de placement
Proportion des garçons et des filles des Centres Batshaw qui accusent au moins un an de retard par rapport au niveau scolaire correspondant à leur âge, selon le genre de placement
Toutes années confondues (2004-2008)



Tel qu'il est illustré dans le graphique n° 3, une proportion de 31,8% des jeunes hébergés en foyers de groupe et en ressources résidentielles qui fréquentent une école de la CSLBP présente un retard scolaire, comparativement à 19,9% des jeunes placés

en famille d'accueil et à 18,7% des jeunes demeurant dans leurs familles biologiques. Ces différences peuvent s'expliquer en partie par le fait que les jeunes hébergés en foyer de groupe sont généralement plus âgés et qu'ils présentent à leur arrivée dans le réseau plus de difficultés que les jeunes qui sont placés en familles d'accueil ou qui vivent dans leurs familles biologiques.

MESURES POSSIBLES EN VUE D'ANALYSES ULTÉRIEURES

Le niveau scolaire sous-estime probablement les difficultés d'apprentissage des jeunes qui reçoivent des services des Centres Batshaw. Les notes aux examens normalisés, le placement en classes d'éducation spécialisée, l'assiduité scolaire et, dans le cas des jeunes qui sont sortis du milieu scolaire, le taux de diplomation procureraient un portrait plus complet de ces besoins. Néanmoins, il convient de noter que les enfants et les adolescents pris en charge par les Centres Batshaw sont aux prises avec des difficultés plus grandes, même d'après un indicateur relativement brut tel que le niveau scolaire.

CONCLUSION

La réussite scolaire est un indicateur de résultats important en matière de développement et devrait être considérée comme un facteur de protection pour les jeunes qui reçoivent des services en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse du Québec*. Il est essentiel d'effectuer des analyses plus approfondies pour mieux connaître les parcours scolaires et les ressources de soutien nécessaires à la réussite de ces jeunes. Le suivi du retard scolaire, ainsi que d'autres indicateurs de résultats, aide les Centres Batshaw à évaluer le bien-être des jeunes dont ils s'occupent et pourrait se révéler particulièrement utile pour jeter les bases d'une coordination de programmes avec diverses commissions scolaires. **BRANCHÉ**

Partenariat entre les Centres Batshaw et la Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Ted Lariviere

NOS DONNÉES SONT ÉLOQUENTES...

Selon les statistiques des Centres Batshaw portant sur les usagers qui fréquentent des écoles de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP), 16,2% de ces jeunes accusent un retard scolaire d'un an ou plus. Ce pourcentage est fondé sur les données relatives à l'année scolaire 2008-2009, lesquelles indiquent par ailleurs un taux de retard scolaire de 4,1% pour l'ensemble des élèves inscrits à la CSLBP.

Compte tenu des difficultés auxquelles nos usagers font face, un taux de 16,2% peut sembler moins élevé qu'on ne l'aurait imaginé. L'une des raisons pourrait résider dans les relations que les Centres Batshaw ont établies avec leurs partenaires de la CSLBP.

Depuis plusieurs années, les Centres Batshaw ont constitué un réseau-contacts et des mécanismes de collaboration avec le personnel de la CSLBP. Grâce à ces relations, nos usagers qui peinent à réussir dans les programmes scolaires de la CSLBP

et ceux qui emménagent dans le territoire qu'elle dessert sont soumis à une évaluation et orientés vers la ressource la plus appropriée.

Les données recueillies sur le rendement scolaire, qui analysent le retard scolaire selon l'âge et le sexe ont mis en lumière le fait que les garçons semblaient prendre du retard bien avant les filles. En effet, de façon générale, les garçons âgés de 8 à 13 ans éprouvent des troubles du comportement plus graves que ceux des filles du même groupe d'âge. L'attention accordée d'abord à la gestion de ces comportements peut souvent retarder l'évaluation de leur fonctionnement scolaire; le temps que les évaluations sont effectuées, les jeunes peuvent avoir déjà pris un retard important. Lorsque les garçons entrent au secondaire, le problème se complique du fait que les écoles sont plus grandes; ils doivent interagir avec plusieurs enseignants et ont moins d'occasions d'établir des relations positives avec des adultes, comme avec un enseignant spécial ou un conseiller en



Partenariat entre les Centres Batshaw et la Commission scolaire Lester-B.-Pearson

(suite de la page 2)

orientation. S'ajoutent à cela la pression des pairs et, surtout, les répercussions sur le plan social d'un décalage par rapport aux camarades du même âge qui progressent au rythme normal.

Quant aux filles, les difficultés d'adaptation s'intensifient dès le passage à l'école secondaire. Elles se butent à des difficultés similaires à celles des garçons, c'est-à-dire la taille de l'école, le nombre d'enseignants et les distractions possibles, telles que la pression des pairs, la drogue, l'alcool et les gangs.

UN PARTENARIAT EST MIS EN PLACE...

Depuis 2004, le nombre d'usagers des Centres Batshaw inscrits à la CSLBP, qui accuse un retard scolaire a considérablement diminué, passant de 24,4 à 16,2%. Le partenariat que l'établissement a établi avec la CSLBP a fort probablement aidé en ce sens. Aussi est-il important d'examiner l'évolution de cette relation et certains des aspects qui nous ont menés à la situation positive actuelle.

En décembre 2004, le poste de « cadre - Liaison avec les commissions et les services scolaires », dont je suis actuellement le titulaire, a été créé. Cette nouvelle fonction visait à fournir un véhicule pour mieux se connaître et se comprendre les uns les autres et pour trouver des façons d'offrir un soutien plus efficace à notre clientèle commune. Au début de 2005, le directeur général d'alors, Michael Udy, a organisé plusieurs réunions avec des représentants importants de la CSLBP, en vue de se pencher sur les besoins de nos usagers. Avec le concours du personnel du Service d'information clinique des Centres Batshaw et du service informatique de la CSLBP, nous avons pu répertorier les jeunes qui composent notre clientèle commune et recueillir certains renseignements de base à leur sujet. Ce suivi statistique continue de fournir des données précises sur les profils scolaires des usagers des Centres Batshaw.

UNE STRUCTURE EST CRÉÉE ...

Le comité consultatif sur le placement scolaire (*Educational Placement Consultative Committee* ou *EPPC*) est composé de représentants de la commission scolaire et de membres du personnel des Centres Batshaw ainsi que de spécialistes qui interviennent dans des situations scolaires particulières. Ce comité tient une réunion aux deux semaines au campus de Dorval pour traiter des situations nécessitant des services de soutien scolaire particulier. En moyenne, le comité effectue le suivi de 125 élèves par année scolaire. Sous réserve du consentement des parents, l'intervenant social présente un portrait du jeune, puis le comité examine son dossier scolaire en tenant compte de l'ensemble des facteurs ayant mené à la situation actuelle. Si l'élève a besoin d'être orienté vers une école alternative, le transfert peut être immédiatement autorisé par le coordonnateur des services aux élèves qui siège au comité *EPPC*. L'administrateur du réseau d'écoles alternatives de la CSLBP est également présent et informe l'école alternative de l'arrivée imminente du nouvel élève et de ses besoins précis. Si l'élève doit être orienté vers une école secondaire et exige du soutien, le coordonnateur des services aux élèves met en place les mesures nécessaires en collaboration avec l'équipe-école. Ces mécanismes évitent les longs délais dans l'accès aux programmes.

Le comité *EPPC* remplit également une fonction consultative; des professionnels de l'éducation accompagnent l'intervenant social aux réunions pour trouver des solutions aux difficultés qui mettent en péril le plan scolaire personnalisé de l'élève.

Par ailleurs, des réunions paritaires, mettant en présence des membres des services de réadaptation des Centres Batshaw et de l'administration de la CSLBP, ont lieu deux fois par année pour faire le suivi des programmes internes qui sont menés conjointement aux écoles alternatives *Dawson Alternative* et *Bourbonnière*. Les programmes d'intégration *Crossroads* aux niveaux élémentaire et secondaire font également partie des points à l'ordre du jour de ces réunions. Cette relation s'inscrit dans le cadre de l'entente provinciale MSSS-MELS.

LA COMMUNICATION EST ENGAGÉE...

À titre de cadre de liaison, je communique quasi quotidiennement avec des membres du personnel de la commission scolaire pour les aider à comprendre la situation des cas difficiles. Les intervenants sociaux et les professionnels de l'éducation échangent de l'information importante grâce à laquelle ils peuvent accomplir plus efficacement leur travail. Si des problèmes ou des désaccords au sujet des plans ou des interventions surgissent, mes collègues de la commission scolaire et moi procédons à une médiation et trouvons des solutions pratiques. La résolution de conflits de manière opportune et dans le respect des points de vue de chacun constitue une dimension essentielle de cette relation.

Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour favoriser une meilleure compréhension entre les Centres Batshaw et la CSLBP : les intervenants de l'équipe Évaluation-Orientation présentent sous une forme simplifiée le fonctionnement des services de protection de la jeunesse au milieu scolaire. Ces présentations sont données à la fois au personnel de l'école et aux professionnels de la commission scolaire. De même, des membres du service des Ressources, des intervenants affectés à l'Application des mesures et des familles d'accueil renseignent le personnel de la commission scolaire sur le placement en famille d'accueil. Cette formation donne l'occasion au personnel de la commission scolaire de bien comprendre les difficultés que vivent et les familles d'accueil et les enfants qu'elles hébergent. Elle nous permet de préciser le rôle de l'intervenant en protection de la jeunesse, de l'intervenant-ressource, des parents biologiques et des familles d'accueil.

DES SERVICES SONT OFFERTS...

La CSLBP aide nos usagers par l'intermédiaire de plusieurs autres programmes; les équipes ressources des écoles secondaires fournissent les psychologues, les techniciens en éducation spécialisée, les préposés à l'intégration, les *Planning Room Technicians*, les enseignants en éducation spécialisée et les intervenants sociaux du CSSS, qui travaillent de concert avec nous pour procurer un soutien de qualité. Ces personnes participent aux programmes d'enseignement alternatifs, y compris les programmes personnalisés qui offrent différents niveaux et structures d'apprentissage en fonction des besoins des élèves.



BRANCHÉ

Partenariat entre les Centres Batshaw et la Commission scolaire Lester-B.-Pearson

(suite de la page 3)

Les programmes de formation professionnelle ouvrent d'autres voies vers le marché du travail et procurent une expérience professionnelle aux jeunes sans diplôme. La CSLBP offre également un soutien en matière comportemental dans trois écoles primaires pour faciliter l'intégration des élèves difficiles du programme *Crossroads*. Des équipes famille-école-étudiant (*Family, School, Student Treatment Teams* ou *FSSTT*) sont sur place dans plusieurs écoles élémentaires pour donner un soutien supplémentaire aux parents et aux élèves ayant des besoins particuliers, selon l'évaluation effectuée des équipes-ressources.

Enfin, le transport est un service pratique et important de la CSLBP dans le cas de nos usagers qui intègrent de nouveaux programmes à l'extérieur de la zone de desserte du transport scolaire de l'école. Cet aspect aide énormément à éviter les perturbations liées au changement d'école; il contribue à la stabilité du milieu de l'étudiant et à la poursuite de relations importantes.

EN RÉSUMÉ...

La CSLBP insiste auprès de son personnel sur l'importance de travailler main dans la main avec des partenaires tels les Centres Batshaw. Les occasions de collaboration entre nos organismes sont évidemment nombreuses. Cette compréhension mutuelle profite nettement à nos usagers et nous sommes intéressés à continuer à apprendre l'un de l'autre. Le rôle des CSSS dans les programmes scolaires évolue également; des membres du personnel des CSSS communiquent de plus en plus avec notre comité consultatif (EPPC) pour obtenir de l'aide à l'égard de problèmes touchant des jeunes à l'école. Lorsqu'ils constatent à quel point certains de nos mécanismes de collaboration fonctionnent bien, ils sont impressionnés et souhaitent en savoir plus à ce sujet. Notre prochaine mission consiste à mettre à profit ces moyens pour réduire le pourcentage restant de 16,2% qui accuse un retard parmi nos usagers.

BRANCHÉ

Saviez-vous que?

Le Centre de recherche sur l'enfance et la famille (CREF) de l'Université McGill organise des séminaires de recherches environ deux fois par semaine de 12 h à 13 h 30 à la salle Wendy Patrick, située au 3506, rue Université. Ces séminaires sont une occasion pour les membres du corps enseignant, les chercheurs invités, les étudiants diplômés et les cliniciens d'échanger sur leurs recherches. Le personnel des Centres Batshaw est toujours le bienvenu!

Séminaires à venir :

- Le 10 mars:** Lucyna Lach, Ph. D., Aline Bogossian et Sacha Bailey – *Parenting children with neurodevelopmental disorders: Overview of a program of research and preliminary findings.*
- Le 31 mars:** Mónica Ruiz-Casares – *Children home alone or inadequately supervised in Montreal and across Canada.*
- Le 14 avril:** John Eckenrode (Université Cornell, New York) – *The Nurse Family Partnership Program: Adolescent outcomes in the Elmira Randomized Controlled Trial.*

- Vous trouverez tous les ouvrages cités dans le bulletin *Branché* à la Bibliothèque des Centres Batshaw. Pour en obtenir des exemplaires complets, communiquez avec Janet Sand : janet_sand@ssss.gouv.qc.ca
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le projet Gestion fondée sur les données probantes ou la version PDF du présent numéro, visitez le site <http://www.mcgill.ca/crcf/projects/ebm/>
- Pour accéder à des projets de recherche sur les politiques et les programmes canadiens en protection de l'enfance, visitez le Portail canadien de la recherche en protection de l'enfance des Centres d'excellence en protection de l'enfance à <http://www.cecw-cepb.ca/>
- Si vous avez des commentaires ou des questions sur Branché, n'hésitez pas à les faire parvenir à Claude_laurendeau@ssss.gouv.qc.ca. Nous serons heureux de recevoir vos courriels!

